



Retrouvez-nous sur   
**OSTWALD Animation**  
SPORTS - LOISIRS - ARTS - CULTURE

# Marché aux puces

## OSTWALD

Dimanche  
**11**  
SEPTEMBRE

de 6h00  
à 18h00

Quartier  
**KRITTWEG**  
Tram B : Arrêt Hôtel de Ville  
Bus 13 : Arrêt Vernois Mangold



alsace print  
www.alsaceprint.com

Date Limite d'inscription :  
**23 AOÛT 2022**

Le bulletin d'inscription,  
la copie de la Carte d'Identité,  
et le paiement sont à envoyer

**Annie LANTZ**  
**9 rue Antoine Béchamp**  
**67540 OSTWALD**

Renseignements uniquement  
par courriel :  
[ostwaldanimation@gmail.com](mailto:ostwaldanimation@gmail.com)

# Infos pratiques

Pas d'attribution de numéro de place, ni d'envoi de confirmation d'inscription.  
Emplacements attribués le jour même à partir de 6H00, depuis la Rue Albert Schweitzer ou de la rue de Geispolsheim.

## Buvette et restauration sur place.

# Règlement à observer

- Cette vente au déballage est strictement réservée aux particuliers et aux associations, à l'exclusion de tous professionnels ou ambulants, tirant des revenus réguliers de cette activité, sous condition de n'avoir pas participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- Le bulletin d'inscription, valant réservation, dûment complété et signé, accompagné du règlement correspondant au métrage souhaité devront être obligatoirement renvoyés avant le 23 août 2022 à l'adresse ci-contre.
- La réception du bulletin d'inscription et du règlement adéquat vaut attribution de place, sans aucune confirmation ultérieure.
- Tout défaut de renseignement ou signature ou paiement sera considéré comme cas de nullité de l'inscription.
- L'organisateur sera autorité expresse en matière de désignation d'emplacement et seul gestionnaire de l'enceinte.
- L'organisateur sera souverain dans la résolution des éventuels litiges.
- Les résidus et emballages devront être emportés par chaque exposant.
- La place attribuée devra être nette lors du départ.
- La responsabilité de l'organisateur ne pourra être recherchée en aucun cas, sauf faute inexcusable de sa part.
- L'organisateur sera déchargé de toute responsabilité en cas de contrôle administratif, pour toute inexactitude ou fausse déclaration de la part de l'exposant. Aucune dérogation ne sera permise sans accord écrit et préalable de l'organisateur. Aucun véhicule ne devra circuler dans le marché en cas d'affluence importante.
- **PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION**

# Attestation d'inscription

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT

Nom (à donner le jour de la manifestation) : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Portable : .....

E-mail : .....@.....

CNI n° *joindre obligatoirement une copie* : .....

Délivré le : ..... Par : .....

### Déclare sur l'honneur

Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code Pénal), que l'origine des objets personnels et usagés est régulière, et que je ne suis ni commerçant, ni professionnel ou ambulant, tirant mes revenus de ce type d'activité. (Article L310-2)

Date :

Signature Obligatoire :

1 EMPLACEMENT de 5 mètres linéaires MINIMUM ..... 17,00€

mètres linéaires SUPPLÉMENTAIRES à 3,50€ .....,...€

**ATTENTION : 20 ML MAXIMUM ! (PAR ADRESSE)**

**RÈGLEMENT TOTAL : .....,...€**

Pour valider la réservation d'emplacement, renvoyer au plus tard le 23 août 2022, l'attestation d'inscription complétée et signée, accompagnée du paiement  
Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte  
Le règlement total se fera uniquement par chèque à l'ordre de

**OSTWALD ANIMATION à retourner**  
**Annie LANTZ - 9 rue Antoine Béchamp - 67540 OSTWALD**